



Conseil Communautaire
Jeudi 6 juillet 2023 à 9 h
Salle des fêtes de
La Ventrouze

Procès-Verbal

Ordre du Jour

- Nomination d'un secrétaire de séance.
- Adoption du procès-verbal du 19 juin 2023.
- Informations sur les décisions du Président prises dans le cadre de la délégation de pouvoir du conseil communautaire.

URBANISME ENVIRONNEMENT

- Aménagement sécuritaire de La Ventrouze : attribution du marché

FINANCES

- Décision Modificative 3 : Budget Principal
- Appel à cotisation OSE

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

PROPOSITION D'AJOUT DE POINT A L'ORDRE DU JOUR

- * OPAH demande de subvention
- * Centre de Loisirs avenant en moins-value
- * Convention de mise à disposition salle socioculturelle à Neuilly-sur-Eure
- * Point sur le programme ACTEE +

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE COMMUNES DES HAUTS
DU PERCHE Séance du 6 juillet 2023
Salle des fêtes de La Ventrouze à 9h**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 27

Convocation du 27.06.2023
Affichage du 27.06.2023

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de La Ventrouze suite à la convocation du 27.06.2023, affichée le vingt-sept juin 2023.

Étaient présents : M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme ENCELIN Elyane, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, M VIANDER Marcel.

Étaient absents-excusés : M ANQUETIL Dominique, Mme BERGER Frédérique (donne pouvoir à Mme LEROY Céline), Mme CHAMERET Stéphanie (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M DESCHAMPS Michel, Mme EDOU Bernadette (donne pouvoir à Mme ENCELIN Elyane), M GUILLET Denis, M GUEUGNON Jean-Edouard, M GUYOT Philippe (donne pouvoir à M Du LAC Jean-Vincent), M NAEL Jean-Marc (donne pouvoir à M BAILLIF Christian), Mme POUILLAIN Francine (donne pouvoir à Mme RADIGUET Angéline), Mme SAUVANEIX Alexandra (donne pouvoir à M POIRIER Franck).

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Madame REVET Evelyne est nommée secrétaire de séance.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2023

Le procès-verbal du conseil communautaire du 19 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

AJOUT DE PLUSIEURS POINTS A L'ORDRE DU JOUR

En propos liminaire, Monsieur le Président propose l'ajout de plusieurs points à l'ordre du jour :

- Demande de subvention OPAH
- Travaux centre de loisirs avenant en moins-value
- Convention de mise à disposition salle socioculturelle à Neuilly sur Eure.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité l'ajout de ces points à l'ordre du jour.

INFORMATION SUR LES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Président présente les décisions prises par lui-même par délégation du conseil :

TABLE DECISIONS

Date de l'Acte	N° Acte	Objet	N° page
12/06/2023	2023_108	Renonciation au droit de préemption urbain - 16 Rue du Général de Gaulle à Longny-les-Villages	
12/06/2023	2023_109	Renonciation au droit de préemption urbain - 10 Rue de la Roche à Longny-les-Villages (Longny-au-Perche)	
15/06/2023	2023_110	Renonciation au droit de préemption urbain - Le Bourg à Tourouvre au Perche (La Poterie-au-Perche)	
15/06/2023	2023_111	Renonciation au droit de préemption urbain - L'Ecottay à Longny-les-Villages	
15/06/2023	2023_112	Renonciation au droit de préemption urbain - La Heunière à Charencey	
15/06/2023	2023_113	Remboursement Frais Parking à Mme LATOUCHE, Directrice Ecole Primaire de Randonnai - 60,00 € TTC	
19/06/2023	2023_114	Métallisation du revêtement de sol – CLSH Longny – Vega – 2 792,40 € TTC	
22/06/2023	2023_115	Renonciation au droit de préemption urbain - 18 Place de l'Hotel de Ville à Longny-les-Villages (Longny-au-Perche)	
27/06/2023	2023_116	Achat bureaux et sièges – CLSH Longny – Vassard omb – 2 203,61 € TTC	
28/06/2023	2023_117	Remplacement carte contrôleur photocopieur école maternelle Longny – Ricoh – 1 023,61 € TTC	
28/06/2023	2023_118	Acquisition et pose de deux panneaux touristiques – Signature – 513,35 € TTC	

Les membres du conseil communautaire donne quitus à l'unanimité à monsieur le Président.

URBANISME - ENVIRONNEMENT

DELIBERATION N° 2023.07.122

AMENAGEMENT SECURITAIRE DE LA VENTROUZE : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Par une délibération en date du 27 janvier 2022, le conseil communautaire a autorisé Monsieur le Président à lancer une procédure de consultation relatif à l'aménagement sécuritaire du Bourg de la Ventrouze.

Une consultation a eu lieu et la commission d'appel d'offres s'est réunie à deux reprises le lundi 19 juin dernier pour ouvrir les plis et le mercredi 5 juillet pour prendre connaissance de l'analyse des offres effectuée par le cabinet BAIE (Bureau Aménagement Ingénierie et Environnement).

Voici le résultat de la consultation :

LOT 1 : VRD : Entreprise COLAS pour 156175.10 euros HT

LOT 2 : Espaces Verts : Entreprise Julien et Legault pour 20235.00 euros HT

LOT 3 : Signalisation : Entreprise Traçage Service pour 3640.00 euros HT

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'attribuer le lot 1 à l'entreprise COLAS FRANCE pour un montant de 156 175.10 euros HT soit 187 410.12 euros TTC
- D'attribuer le lot 2 à l'entreprise SAS PAYSAGES JULIEN et LEGAULT pour un montant de 20 235.00 euros HT soit 24 282.00 euros TTC
- D'attribuer le lot 3 à l'entreprise TRACAGE SERVICE pour un montant de 3640 euros HT soit 4368 euros TTC
- D'autoriser M le Président à signer tous les pièces relatives à l'exécution de ce marché et tout document relatif à ce dossier

FINANCES

DELIBERATION N° 2023.07.123

DECISION MODIFICATIVE N° 3 : BUDGET PRINCIPAL

Vu l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 16 mars 2023 approuvant le Budget Primitif,

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il apparait nécessaire de procéder à des ajustements de crédits en section d'investissement du Budget Principal.

Le Vice-Président présente en séance les ajustements budgétaires à réaliser :

En section d'investissement, il convient notamment de prendre en compte les dépenses suivantes :

- Travaux supplémentaires Réhabilitation Centre de Loisirs – Longny
- Mobilier Centre de Loisirs - Longny
- Mission MO Maison Revert - Tourouvre

Les membres du conseil communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité:

- D'approuver la décision modificative n° 3/2023 du budget principal telle que présentée,

DELIBERATION N° 2023.07.124

APPEL A COTISATION OSE

Monsieur le Président informe l'assemblée de l'appel à cotisation de l'association Orne Solidaire par l'Entrepreneuriat, OSE, anciennement « Initiative Orne ».

Monsieur le Président rappelle que cette association a pour objectif de soutenir les créateurs et les repreneurs d'entreprises sur le territoire Ornais.

Cette association appelle l'ensemble des intercommunalités de l'Orne à soutenir son action via une adhésion et une cotisation à hauteur de 0.10 € par habitant.

Pour information en 2023, le montant de la cotisation de la CDC des Hauts du Perche sera de 816 €.

Les membres du conseil communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité:

- D'autoriser Monsieur le Président à renouveler le soutien à cette association,
- D'autoriser Monsieur le Président à verser la cotisation annuelle de l'association OSE.

DELIBERATION N° 2023.07.125

OPAH DEMANDE DE SUBVENTION – M VRIGNAUD GILBERT

Vu la délibération n° 2018.06.204 du Conseil communautaire de 28 juin 20198 concernant l'approbation et la signature de la convention OPAH 2019-2021,

Vu l'inscription au Budget Principal 2023 des crédits nécessaires,

Vu la fiche de synthèse OPAH, constituant la demande de financement, transmise le 5 juillet 2023 par les services du PETR du Perche Ornaïs en charge du suivi et de l'instruction des dossiers OPAH,

Considérant que dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire, les Communautés de Communes soutiennent les travaux de rénovation énergétique ainsi que les travaux lourds, conformément à la convention signée avec l'ANAH.

Dans ce contexte, le dossier de demande de subvention pour les travaux de rénovation énergétique du ménage suivant est à l'ordre du jour :

NOM Prénom	Commune	Revenus du ménage	Gain énergétique	Eco-matériaux	Montant HT des travaux	Montant subvention CDC demandée
VRIGNAUD Gilbert	Longny-les-Villages	Modeste	50%	Oui	29 519.49 €	1 000 €

Les membres du conseil communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité:

- D'accepter la demande de subvention telle que présentée ci-dessus,
- D'attribuer une subvention d'un montant de 1 000 € pour ce projet au profit de M VRIGNAUD Gilbert.

DELIBERATION N° 2023.07.126

CENTRE DE LOISIRS AVENANT EN MOINS-VALUE : MARCHE REHABILITATION ET EXTENSION DU CENTRE DE LOISIRS

Dans le cadre de la réhabilitation et de l'extension du centre de loisirs de Longny, l'entreprise LESSINGER Menuiserie titulaire du Lot n° 07 du marché menuiseries intérieures bois nous a fait parvenir un devis négatif de 2 000 € en raison d'une moins-value sur les façades des placards.

Le montant de base HT passe donc de 82 000 € à 80 000 € soit - 2.44 % du montant HT du marché de travaux.

Les membres du conseil communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité:

- D'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte modificatif de marché n°1 du lot n°7 menuiseries intérieures bois,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de ce marché.

ENFANCE/JEUNESSE - SOCIAL

DELIBERATION N° 2023.07.127

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SALLE SOCIO-CULTURELLE DE NEUILLY SUR EURE

Dans le cadre de l'organisation d'un mini-camp par le centre de loisirs du secteur de Longny-les Villages, la Communauté de Communes des Hauts du Perche souhaite utiliser la salle socio-culturelle de Neuilly sur Eure.

Cette salle socio-culturelle est mise à disposition à titre gratuit.

Une convention type a été rédigée à cet effet (voir pièce annexe).

Les membres du conseil communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité:

- D'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention de mise à disposition avec la commune de Neuilly sur Eure, commune déléguée de Longny-les-Villages,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes conventions de mise à disposition de local à titre gratuit sur le territoire de la communauté de communes des Hauts du Perche.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

INTERVENTIONS EN COURS DE SEANCES

Madame Evelyne REVET remercie le conseil communautaire pour la validation des travaux d'aménagement du bourg de la Ventrouze.

Monsieur Christian DUGUET présente l'association OSE (anciennement Orne initiatives) présidé par Monsieur Bernard DAVY qui a pour vocation de contribuer au développement de l'économie des différents bassins et d'attribuer des prêts d'honneur sans intérêt sous différentes conditions.

Madame ENCELIN souhaiterait un complément d'informations relatif au prêt d'honneur.

INTERVENTIONS DIVERSES

Monsieur le Président informe l'assemblée que la participation du public par voie électronique concernant la zone des réhardières n'a donné lieu à aucunes observations à ce jour. L'INRAP nous a informé que des fouilles archéologiques auront lieu sur le site à partir du mardi 17 juillet pour une durée de 10 jours. Le rapport de l'INRAP nous sera communiqué au 3 novembre au plus tard.

Monsieur le Président nous fait lecture du courrier de Territoire d'énergie Orne qui nous propose une aide de financement pour recruter un économe de flux. Après débat le conseil communautaire ne souhaite pas s'engager actuellement dans ce dispositif et un courrier réponse sera adressé en ce sens à Monsieur AUVRAY Président de TE61.

Madame Virginie DJENNADI présente la programmation d'Attache ta tuque des 3,4 et 5 novembre prochain et recherche le prêt d'un piano quart de queue.

Madame Evelyne REVET présente le projet Festi'Agés qui aura lieu le 18 juillet prochain.

Monsieur Christian BAILLIF met à disposition des flyers pour la piscine. Une communication sur Facebook et intramuros pourra être mise en place.

QUESTIONS DIVERSES

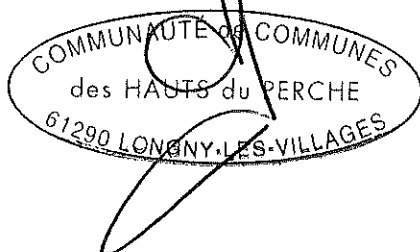
Madame Elyane ENCELIN souhaite savoir si les enfants des Ecoles de Randonnai et de Tourouvre peuvent se rendre à la piscine de Longny-au-Perche à la rentrée scolaire.

Monsieur Christian BAILLIF précise qu'il faut s'inscrire et soulève une problématique d'agrément des accompagnants et de planification du cycle piscine des écoles.

Monsieur Franck POIRIER souhaite connaître les dates programmées pour les opérations d'entretien des terrains et des zones d'activités.

Le prochain conseil communautaire aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 à 19 heures au PAS-SAINT-L'HOMER.

Le Président
Emmanuel LÈ SECQ



Le secrétaire de séance
Evelyne REVET

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Evelyne Revet', written over a horizontal line.